



l'oxygène
à la source

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

DECISION PRISE PAR LE PRESIDENT DU SILA PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL
(délibération du 10 décembre 2018 – article L. 5211 – 10 du CGCT)

DECISION DU PRESIDENT

N° 132-19

Objet: PRESTATION COMPLEMENTAIRE AU CONTRAT DE BASSIN FIER & LAC D'ANNECY
– DEMANDE DE SUBVENTION – DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Le Président du SILA,

Vu la délibération du Comité syndical n°328-18 du 10 décembre 2018 portant délégation d'attributions du Comité au Président du SILA,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant que dans le cadre du Contrat de bassin Fier & lac d'Annecy, il convient de demander une aide financière pour intégrer une prestation complémentaire ne figurant pas au programme d'actions initial, au Département de la Haute-Savoie,

DECIDE

Article 1^{er} – Une demande de subvention est sollicitée par le SILA auprès du Département de la Haute-Savoie, selon les modalités suivantes :

- **Objet :** réalisation d'un diagnostic multicritères de cours d'eau du bassin versant Fier et lac d'Annecy
 - Inventaire des ouvrages, risque inondation, transport solide, analyse de la ripisylve, analyse des berges et du lit, analyse de la qualité biologique des cours d'eau.
- **Type d'aide :** subvention
- **Montant de l'aide :** 23 333,20 € HT
- **Plan de financement :**

Montant total €	Département	Agence de l'Eau	SILA
58 333 € HT	40 %	40 %	20 %
	23 333,20 € HT	23 333,20 € HT	11 666,60 € HT

Article 2 – Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- le Préfet de la Haute-Savoie,
- le Trésorier Municipal,
- le Directeur Général des Services du SILA pour exécution,

Cette décision fera l'objet d'une inscription au registre des délibérations du SILA, et d'un affichage à la porte du SILA, et il en sera rendu compte lors de la réunion la plus proche du Comité syndical.

Acte reçu à la Préfecture
Le 18 AVR. 2019
Affiché le 18 AVR. 2019

Exécutoire le 18 AVR. 2019
Le Président,
Pierre BRUYERE



SILA
Syndicat
Mixte du
Lac d'Annecy

Fait à Cran-Gevrier,
Le 18 avril 2019

**Le Président du SILA,
Pierre BRUYERE**



SILA
Syndicat
Mixte du
Lac d'Annecy